



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de la cohésion sociale

Service des affaires communales

Service des affaires communales
Place de la Taconnerie 7
Case postale 3965
1211 Genève 3

N/réf. : BFA/cgs/147/19

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le:
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

Genève, le 25 mars 2019

DIFFUSION

M Kanaan
Mmes Salerno
Alder
MM. Pagani
Barazzone
Mmes Charollais
Malignac
Luthi
Bohler
Demazure
MM. Moret
Burri
Blanchot
Krebs
Chrétien
Lupini
Vicente
Mermillod
Schweri
SCM
Service juridique
Dossiers-Documentation

Concerne : Crédits budgétaires supplémentaires 2019 de 193 000 F destinés à financer un plan d'action municipal de prévention du sexisme et du harcèlement dans l'espace public

Monsieur le Maire,

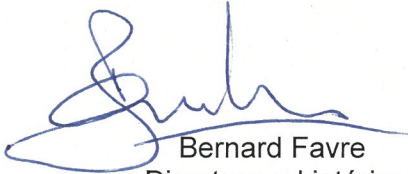
Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 26 février 2019, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie au service suivant :

- Service des affaires communales - secteur finances communales

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 88, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.


Bernard Favre
Directeur ad intérim

Date réelle d'affichage : 7 mars 2019
Date légale d'affichage : 7 mars 2019
Fin délai référendaire le : 16 avril 2019